



80 rue de Saint-Omer (mairie) 62575 Heuringhem (n°W625001893)

PROCÈS-VERBAL DE LA 8^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION INTER-VILLAGE POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN lundi 22 novembre 2021

Le lundi vingt-deux novembre deux mille vingt et un à dix-huit heures quarante le président de séance Mr Jean-Michel Jedraszak Co-Président d'AIVES, ouvre la huitième assemblée générale de l'Association InterVillage pour un Environnement Sain dans la salle des fêtes d'Heuringhem.

- Nombre d'adhérents ayant émargé : 16
- Nombre de procurations : 16 valides (1 seule procuration par adhérent présent)

Le Président de séance annonce l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la 7^{ème} AG d'AIVES du 25 novembre 2019
- Rapport moral et d'activité 2019/2020/2021
- Rapport financier 2019 et 2020 et un point au 22 novembre 2021
- Élection des membres du nouveau Collège
- Perspectives 2021/2022
- Questions diverses

Au cours d'une courte introduction le Président de séance indique que la crise sanitaire a eu comme conséquence une très nette diminution des activités de l'association ainsi qu'une perturbation de son fonctionnement, par exemple l'annulation de l'AG prévue en 2020 ainsi que l'annulation des réunions de Collège. Conséquence de la diminution de ses activités, AIVES a vu une diminution significative du nombre de ses adhérents. Mais, précise Jedraszak Jean-Michel, AIVES a toujours continué de fonctionner et de participer à des actions de défense de l'environnement comme le montrera le rapport d'activités.

Le Président de séance rappelle aussi les gestes barrières à respecter au cours de cette AG et annonce aux participants l'annulation du pot de l'amitié qui devait se tenir en fin d'AG en raison de rebond actuel des cas de contamination en France.

Approbation du procès-verbal de la 7^{ème} AG du 25 novembre 2019

Comme chaque année, il est rappelé que les procès-verbaux des AG d'AIVES sont mis en ligne sur le site d'AIVES, tout comme les supports diapos de ces AG, ainsi chacun peut les consulter juste avant chaque nouvelle AG.

Après présentation intégrale du PV de la 7^{ème} AG du 28 mai 2018 sur écran, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Rapport moral et d'activité 2019/2020/2021

Il est d'abord fait un point sur la porcherie d'Heuringhem au 22 novembre 2021

Le Co-Président d'AIVES décrit les travaux les travaux qui ont été effectués sur les bâtiments d'élevage depuis la dernière AG, en particulier une petite extension sur la partie engraissement du bâtiment principal en 2020 ainsi qu'une fermeture partielle du hangar en 2021. Ces modifications ne correspondent pas au permis de construire !

Il est rappelé que la décision du TA de Lille d'annuler l'autorisation à exploiter et de reprendre l'instruction du dossier à la phase d'enquête publique (au niveau des capacités financières) n'a toujours pas été suivie d'effet ! Actuellement, la porcherie d'Heuringhem n'a pas toujours pas d'autorisation à exploiter valide.

Le président de séance fait un point sur le recours indemnitaire opposant l'EARL Bridault-Chevalier et la municipalité d'Heuringhem (donc ses habitants) : l'EARL Bridault-Chevalier fait appel le 11 mars 2021 de la décision du Tribunal Administratif de Lille du 12 janvier 2021 de la débouter de l'ensemble de ses prétentions.

Il est fait un rappel de la participation d'AIVES aux actions menées, avec d'autres associations, contre les élevages intensifs durant ces deux dernières années :

Les luttes locales dans les Hauts de France et ailleurs

- Drucat : ferme des 1000 vaches : la victoire des opposants NOVISSEN et la Confédération Paysanne
- Pitgam, poules pondeuses et poulets de chair : dossier juridique en cours
- Steenwerck, poulets de chair : manifestation sur place et dossiers juridiques
- Pihem, projet d'un élevage de poulets de chair : manifestation sur place et recours juridique envisagé
- Catillon-sur-Sambre, 400 vaches : participation au dossier d'enregistrement
- Robecq, porcs : manifestation sur place et participation au dossier d'enregistrement
- Pure Salmon à Boulogne sur Mer : participation au Collectif et 2 manifestations sur place.
- Landunvez (Bretagne), porcs : "victoire" juridique des opposants et point sur l'importance de l'ammoniac

Le grand rassemblement régional à Lille le 5 juin 2021

Jean-Michel Jedraszak relate la mobilisation d'AIVES pour organiser une manifestation régionale à Lille le 5 juin contre la prolifération des élevages intensifs dans les Hauts de France. 400 à 500 personnes se sont rassemblées à l'appel de 4 autres associations locales [FLANER](#), [F.L.A.N.D.R.E.S au nom de la Terre](#), [AIVES](#), [PHEA](#) et de L214.



AIVES à Lille le 5 juin 2021

Notre soutien au CIWF pour « La fin des cages dans les élevages ».

Le Président de séance annonce aux participants le succès de l'initiative citoyenne européenne demandant la fin des cages dans les élevages en Europe. Le parlement européen devra se prononcer sur une loi allant (ou non) en ce sens. AIVES avec des dizaines d'autres associations européennes avait appelé à participer à cette ICE.

Sur les autres activités d'AIVES en 2019/2020/2021

NON à Tropicalia

Jedraszak Jean-Michel résume les mobilisations auxquelles des militants d'AIVES ont participé contre ce projet de serre tropicale géante à Rang du Fliers, Montreuil sur Mer et Lille.

« Pisseurs involontaires de glyphosate »

Jedraszak Jean-Michel rappelle qu'après les 50 prélèvements d'urine réalisés le 5 décembre au siège de l'APSH, 37 dépôts de plainte ont été déposés au Tribunal de Saint-Omer pour, entre autres, empoisonnement involontaire. Plusieurs milliers de plaintes similaires ont été déposés partout en France, AIVES attend l'éventuel jugement.

« Nous voulons des Coquelicots »

Action terminée en septembre 2020 après les rassemblements mensuels perturbés par la situation sanitaire, malheureusement la prolongation du mouvement « Nous voulons des Coquelicots » par le mouvement « Nous voulons des paysans » est actuellement suspendue !



Soutien aux « Ran' donneurs d'alerte »

Le président de séance décrit la genèse d'une nouvelle association, « Les ran'donneurs d'alerte », et annonce qu'AIVES soutient et soutiendra cette toute jeune association qui veut allier randonnées et défense de l'environnement.

C'est sur l'annonce de ce soutien que se termine le rapport moral et d'activité. Il est soumis au vote de l'Assemblée Générale, il est adopté à l'unanimité des présents et des représentés.

Les rapports financiers 2019 et 2020 ; situation au 22 novembre 2021

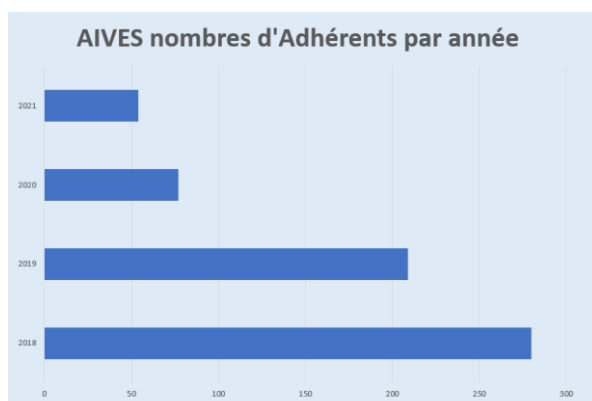
► Le président présente les rapports financiers d'AIVES 2019 et 2020 en explicitant les tableaux ci-dessous :

Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes	
Frais d'impression	538,80 €	Cotisations	1 096,00 €	Frais d'impression	- €	Cotisations	404,00 €
Divers (fresque climat + internet)	107,04 €	(209 adhérents)		Hébergement internet	47,04 €	(77 adhérents)	
Frais de déplacements	362,60 €	Dons	847,48 €	Frais de déplacements	- €	Dons	349,45 €
Frais tenu de compte	3,46 €	(Coquelicots 197,48 Glypho 40,00)	- €	Frais tenu de compte	- €	(Coquelicots 104,45)	- €
Assurance	149,55 €	Subventions communales	180,00 €	Assurance	150,50 €	Subventions communales	180,00 €
Frais postaux	190,00 €		- €	Frais postaux	- €		- €
				PicRights	258,38 €		
				Librairie Coquelicots	64,00 €		
Fête Paysanne	150,00 €			Fête Paysanne	- €		
		Produits financiers	144,03 €			Produits financiers	105,15 €
Dépenses manifestations		Recettes manifestations		Dépenses manifestations		Recettes manifestations	
Frais "Coquelicots"	109,70 €			Paiement Notaire "Glyphosate"	373,00 €		
Analyse Glyphosate	3 145,00 €	Paiements Analyses Glyphosate	2 975,00 €				
				Indus SNCF	237,00 €		
Total des dépenses 2019	4 756,15 €	Total des recettes 2019	5 242,51 €	Total des dépenses 2020	1 129,92 €	Total des recettes 2020	1 275,60 €
		Résultat de l'exercice 2019	486,36 €			Résultat de l'exercice 2020	145,68 €
		Report à nouveau N-1	20 094,89 €			Report à nouveau N-1	20 581,25 €
		Disponible au 31/12/2019 sur nos comptes	20 581,25 €			Disponible au 31/12/2020 sur nos comptes	20 726,93 €

La situation financière de l'association est saine et stable. Les mouvements sont peu importants, reflet d'une activité moindre en ces années de pandémie. La somme disponible est à nuancer, il nous reste des règlements possibles à effectuer.

La fin de l'année étant proche, le Président de séance fait un point rapide en ce 22 novembre 2021 La somme disponible en compte est de 20 459,30 €. € et ne devrait pas trop bouger d'ici au 31 décembre 2021. La situation financière d'AIVES continue donc d'être stable et saine en 2021.

► Le président fait un point sur les adhésions à AIVES ces dernières années. Il explique par l'absence d'actions à enjeu local et par la situation sanitaire la chute du nombre d'adhérents, il espère une possible remontée en 2022. 75 adhérents 2021 en fin d'AG.



Après la présentation de ce rapport financier, le président de séance *le soumet au vote de l'Assemblée Générale. Il est adopté à l'unanimité des présents et représentés.*

Élection des membres du Collège 2021 / 2022

À l'issue de la 7^{ème} assemblée générale, la composition du Collège était la suivante :

Sylvie Deroo, Grimbert Alain, Hollander Jacky, Jedraszak Jean Michel, Letellier Casimir, Rouget Alexis, Schoentgen Lionel, Vendeville Nicole, Vigreux Yves, Hélène Roche et Priscilla Cassez.

Sylvie Deroo et Yves Vigreux ne se représentent pas.

Hélène Fayeulle fait acte de candidature. Nous avons donc la proposition de composition du nouveau Collège suivante :

NOM	Prénom	Ville
CASSEZ	Priscilla	Saint-Omer
GRIMBERT	Alain	Bouvelinghem
HOLLANDER	Jacky	Heuringhem
JEDRASZAK	Jean-Michel	Heuringhem
LETELLIER	Casimir	Clairmarais
ROCHE	Hélène	Salperwick
ROUGET	Alexis	Ecques
SCHOENTGEN	Lionel	Ecques
VENDEVILLE	Nicole	Bouvelinghem
FAYEULLE	Hélène	Arques

Cette liste est soumise au vote et est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Chaque élu est Co-Président de l'association AIVES

Jedraszak Jean-Michel est plus spécialement chargé de la fonction financière (responsable au niveau du compte bancaire et interlocuteur au niveau de la banque).

Perspectives 2021/2022

► Présentation succincte et non exhaustive par Jean-Michel Jedraszak de possibles mobilisations jusqu'à la prochaine AG :

PERPÉTUATION & PRESERVATION DE NOTRE ASSOCIATION.

PORCHERIE INDUSTRIELLE D'HEURINGHEM

- vigilance au niveau juridique : enquête publique & recours indemnitaire
- vigilance sur ce qui peut encore se construire
- vigilance sur le respect des règles en matière d'élevage

SOLIDARITE AVEC LES ASSOCIATIONS EN LUTTE CONTRE LES ELEVAGES INDUSTRIELS

- participation aux actions des autres associations des Hauts de France
- recours contre l'élevage de Pihem avec L214
- soutien à NOVISSEN
- travail avec des associations du Collectif Plein Air

SOLIDARITE AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE.

- soutien à la Confédération Paysanne
- participation éventuelle à la Fête Paysanne

- participation à d'éventuelles actions régionales ou nationales
- mobilisation contre les méthaniseurs et en particulier celui d'Ecques

LUTTE POUR LA DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU VIVANT

- participation aux actions contre TROPICALIA
- participation aux actions pour la défense du climat
- soutien aux luttes contre l'accaparement du foncier

.....

► 3 points particuliers qui sont développés :

1 Participation aux actions contre TROPICALIA : Le président de séance annonce un nouvel événement contre le projet Tropicalia le dimanche 19 décembre à Rang du Fliers !

Vous vous rappelez le 20 décembre 2020 ? Alors, chut...On ne dit rien, mais vaut mieux dès maintenant bloquer la date du dimanche 19 décembre dans votre agenda...!!



2 Recours contre l'élevage de Pihem avec L214 :

Le Président de séance propose à l'assemblée générale d'AIVES de se mobiliser contre cet élevage et de s'associer au recours possible de L214 contre l'autorisation à exploiter un élevage avicole rue de l'Epinoy à Pihem par la SARL Élevage Leblond. Il détaille effets délétères de ce genre d'élevage et de celui de Pihem en particulier. Il propose à l'AG de voter une motion mandatant le Collège d'AIVES nouvellement élu pour effectuer toutes les démarches juridiques nécessaires afin de porter ce recours avec l'association L214.

La motion suivante est soumise au vote de l'AG :

La 8^{ème} Assemblée Générale d'AIVES réunit le lundi 22 novembre 2021 dans la Salle de Fêtes d'Heuringhem soutient le dépôt d'un recours d'AIVES contre l'autorisation à exploiter l'élevage avicole de la SARL Élevage Leblond rue de l'Epinoy à Pihem, autorisation délivré par le préfet du Pas de Calais le 28 juillet 2021. Elle demande au Collège d'AIVES d'engager toutes les démarches nécessaires pour le dépôt de ce recours en étroite collaboration avec l'association L214.

Après discussion, cette motion est adoptée à l'unanimité des présents et des représentés.

3 mobilisation contre les méthaniseurs et en particulier celui d'Ecques :

Alexis Rouget, membre du Collège d'AIVES présente le projet du méthaniseur industriel prévu au hameau de Mussent (Ecques). Ce méthaniseur tournera avec moins de 100 tonnes d'intrants par jour et ne sera donc pas soumis à enquête publique. Il précise le peu d'informations données par les promoteurs, tout au plus une réunion avec le conseil municipal mais en donnant peu d'informations, il y a aussi un tract distribué avec parcimonie pour les seuls riverains proches du projet.

Dans un premier temps, si les promoteurs persiste dans leur volonté de refuser d'informer réellement la population locale de leur projet, AIVES distribuera un tract d'information, voire organisera une réunion publique sur le village, mais Alexis Rouget précise bien que ce rôle est normalement dévolu aux promoteurs.

Il est ensuite proposé aux adhérents présents de visionner une vidéo sur la méthanisation pour en comprendre le fonctionnement, cette visio est produite par « Agri Biométhane Fonctionnement » favorable à la méthanisation. A la fin de cette vidéo, une discussion informelle s'engage sur la méthanisation en général et son impact écologique en particulier : nuisances pour les riverains, cycle du carbone, émissions d'ammoniac...

Et c'est sur cette discussion informelle que ce termine cette présentation des perspectives d'AIVES pour l'exercice 2021 / 2022.

Les « perspectives 2021 / 2022 » sont soumises aux votes des membre de l'AG, elles sont approuvées à l'unanimité des présents et des représentés.

Interventions et Questions diverses

Le président de séance précise qu'en raison de la situation sanitaire AIVES n'a pas, contrairement aux années précédentes, invitée les associations amies à cette AG, il n'y a donc pas d'interventions de leurs parts.

Pour terminer, le Co-Président d'AIVES propose aux adhérents présents de poser d'éventuelles questions, constatant l'absence de questions, il clôt cette 8^{ème} Assemblée Générale d'AIVES.

L'ordre du jour étant épuisé, le président de séance remercie les participants, prononce la clôture de la 8^{ème} Assemblée Générale d'AIVES à 20h30.

Hélène Roche
Co-Présidente d'AIVES



Alexis Rouget
Co-Président d'AIVES



Jean-Michel Jedraszak
Co-Président d'AIVES

